

## reequilibrer les pouvoirs

Par **tattoum**, le **26/05/2008** à **13:52**

bonjour, j'ai eu mon partiel de droit constitutionnel aujourd'hui mon sujet était le suivant : sous la Vème république, que signifie l'expression " rééquilibrer les pouvoirs "

Ma problématique : "rééquilibrer les pouvoirs ne signifie t'il pas qu'il faut supprimer des compétences à un pouvoir au profit d'un autre ? Autrement dit, sous la Vème république cela serait une solution pour maintenir la stabilité du régime et de ce fait ne pas dériver vers un régime d'assemblées ou présidentiel.

I) Rééquilibrer les pouvoirs : une solution pour ne pas dériver vers un régime d'assemblée

- A. la rationalisation du parlementarisme
- B. La volonté de De Gaulle : un exécutif fort

II) Le comité Balladur : des propositions tendant à une "reparlementarisation" du régime

- A. Un pouvoir exécutif encadré
- B. Le renforcement du Parlement

J'aimerais avoir votre avis sur mon plan et surtout savoir si je n'ai pas fait un hors-sujet merci d'avance ! image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **28/05/2008** à **13:46**

Je me lance. Mais comme d'hab, ce n'est qu'un avis, donc pas objectif.

La problématique est un peu complexe. L'idée d'éviter des dérives n'est pas mauvaise. Par contre, ta première partie se concentre sur l'idée d'origine de la Vème, alors que la seconde est hyper actuelle. On a l'impression qu'il ne s'est rien passé entre ces deux moments...En gros, je pense que l'on pouvait aborder le pb de manière moins "risquée". Mais je n'ai pas l'impression que tu sois dans le HS.

Les résultats quand ?

Par **Thibault**, le **28/05/2008** à **16:24**

Le titre de ton I semble être assez bon, dans le sujet qui parle de rééquilibrer les pouvoirs, ce que tente de faire la 5e, par rapport à l'hyper parlementarisme de la 4e, mais si l'on en croit

ton B, cela va à l'encontre du sujet, puisqu'un exécutif fort, du moins dans le titre, peut impliquer un déséquilibre des pouvoirs.

Dans ton II, tes deux sous-parties traitent du même sujet, c'est à dire les deux grands des trois axes de réflexion du comité Balladur, je trouve ça pas forcément top, tu aurais pu tout réunir sous une même sous-partie et en trouver une deuxième, autre.

Ton I A) doit certainement être la plus grande partie de ton devoir ? Du moins la plus importante... en faisant cela, tu as certainement grillé trop d'armes d'un coup.

Comme x-ray, c'est un avis... on ne connaît pas le contenu du devoir, ce que tu as fait en cours etc.

En tout cas, personnellement, ce n'est pas un sujet qui me passionne, car ne rentre pas vraiment en jeu la "politique", aspect si intéressant en droit constitutionnel, encore plus sou la 5e.

Par **tattoum**, le **28/05/2008** à **18:33**

merci pour vos avis, c'est vrai que le sujet n'était pas super intéressant .. Les résultats sont début juillet c'est long .. Y'a plus qu'à attendre!

Si quelqu'un a d'autres avis je prend!!